



TOULOUSE

Lauréate 2011 des villes de plus de 100 000 hab.



INFORMATIONS GENERALES

- **Adresse de la Mairie** : 1, place du Capitole, 31040 TOULOUSE
- **Nombre d'habitants** : 444 400 hab.
- **Superficie** : 8 221 ha
- **Domaines de compétence en matière d'environnement** : aménagement, développement des territoires, environnement, adduction d'eaux potables et assainissement des eaux usées, espaces verts, transmission de la connaissance scientifique en lien avec la biodiversité pour le Muséum d'Histoire Naturelle, prise en charge des enfants scolarisés en périscolaire, formation des agents de la collectivité, gestion des cours d'eau avec les syndicats de rivières
- **Zones protégées** : 25 ha – Couloir Garonnais
- **ZNIEFF** : Hôtel Dieu et Pont Neuf, Ile Saint-Michel, Zone de Palayre, Prairies et Landes de Pourville, Couloir Garonnais



La Garonne dans le quartier Saint Cyprien

PRESENTATION DE LA COMMUNE

Le développement démographique amorcé dans les années 1980 se poursuit régulièrement. Aujourd'hui, avec 440 000 habitants, Toulouse est la quatrième ville de France et son expansion géographique s'étend bien au-delà de sa première couronne. Les moteurs



économiques que sont les industries aéronautiques et aérospatiales, alliés à des pôles universitaires reconnus et à la position géographique idéale entre Atlantique et Pyrénées, assurent l'attractivité de l'ensemble de la communauté urbaine du Grand Toulouse pour les années à venir.

L'extension urbaine, très rapide, a été équilibrée par la création de nombreux espaces verts sur tout le territoire. A présent, l'enjeu essentiel est de restaurer une part de nature en ville au contact des citadins. L'écogestion des espaces verts, les efforts de pédagogie réalisés par le Muséum d'Histoire Naturelle, l'adoption d'un plan climat ambitieux, et la construction d'un outil d'alerte faune-flore font partie des premières étapes pour y parvenir.

ACTION PRESENTÉE DANS LE CHAPITRE « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PLANIFICATION »

Nom de l'action :	Outil d'alerte faune-flore
Structure chargée de la mise en œuvre :	<i>Ville de Toulouse</i>
Services de la collectivité associés :	<i>Ecologie urbaine, Muséum d'Histoire Naturelle, Direction des Jardins et Espaces Verts, Service Communal d'Hygiène et Santé</i>
Contacts :	<i>➤ Laurence Berasategui, gestionnaire de la base de données naturaliste et de l'outil d'alerte faune flore, assistante d'étude biodiversité Tél : 05 62 27 46 19 Mail : laurence.berasategui@grandtoulouse.fr</i> <i>➤ Isabelle Salvi, chargée d'étude biodiversité Tél : 05 62 27 46 94 Mail : isabelle.salvi@grandtoulouse.fr</i>
Budget / Financement :	<i>77 000 €</i>
Partenaires financiers :	<i>Aucun</i>
Partenaires techniques :	<i>DREAL MP, Nature Midi-Pyrénées, Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées, Isatis 31, SMEAG, ONF, ONEMA, ONCFS, CREN, ARPE</i>
Date de début de l'action :	<i>février 2009</i>
Date de fin prévue :	<i>mars 2010</i>

Objectifs :

L'objectif de cet outil d'alerte est de prendre en compte le patrimoine naturel suffisamment en amont des projets d'infrastructures et d'aménagements. Il permet d'alerter les services aménageurs de la collectivité dès lors que leur projet se situe en zone sensible du point de vue de la biodiversité. Il leur est demandé à ce moment-là de contacter le service de l'Ecologie urbaine afin de travailler de concert avec eux pour mener un projet qui intègre la préservation de la biodiversité.

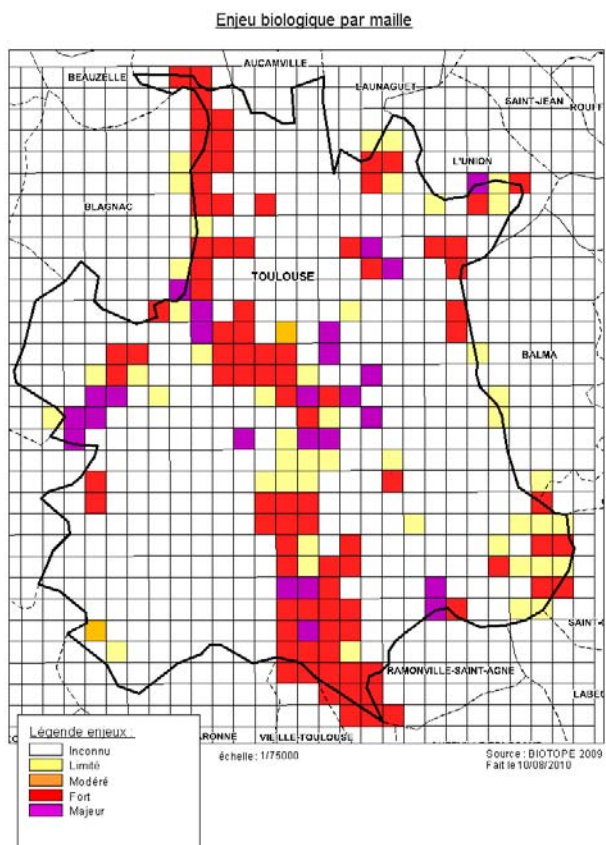
Mesures mises en œuvre :

Cet outil à destination des services aménageurs de la collectivité est nourri par les données naturalistes recueillies au cours d'un inventaire de la faune, de la flore et des habitats réalisé en 2009 et qui sont rassemblées dans une base de données naturalistes. Celle-ci est partagée avec les acteurs naturalistes du territoire. Elle contient des données dont certaines, pour les espèces remarquables, sont géo-référencées et constitue donc en elle-même un outil de connaissance précis, qui est localisé en un endroit unique au service de l'Ecologie urbaine de la collectivité.

L'outil d'alerte qui en est issu, se présente sous la forme d'un quadrillage du territoire par mailles de 500 mètres de côté et qui sont colorées en fonction de leur enjeu biologique. La hiérarchisation de ces enjeux a été étudiée par le bureau d'études, assisté des spécialistes réunis dans le comité de pilotage de l'étude. La base de données qui alimente l'outil d'alerte est destinée à être régulièrement mise à jour et enrichie au cours du temps par de nouvelles données, issues des partenaires ou acquises au cours de nouvelles campagnes d'inventaire commandées par la collectivité. L'outil d'alerte est disponible à tous les services de la collectivité sous forme de couche SIG, sur le réseau informatique de la collectivité.

Résultats / impacts pour la biodiversité :

Plusieurs projets urbains de la collectivité ont pu bénéficier de l'apport de données contenues dans la base de données. Un changement de perception de la dimension biodiversité dans les projets urbains est amorcé. Elle va pouvoir commencer à ne plus être vécue comme une contrainte mais plutôt comme un atout des projets urbains.



Cartographie des enjeux biologiques pour l'outil d'alerte faune-flore



ACTION PRESENTÉE DANS LE CHAPITRE « BIODIVERSITÉ LOCALE : GESTION ET SUIVI »

Nom de l'action :	<i>Renaturation de l'espace de la Grande Plaine</i>
Structure chargée de la mise en œuvre :	<i>Mairie de Toulouse</i>
Services de la collectivité associés :	<i>Service Espaces Verts</i>
Contacts :	<i>➤ Addy AMARI, Directeur Adjoint - Service des Jardins et Espaces Verts Tél : 05.62.27.48.95 ou 05.62.27.48 Mail : addy.amari@toulouse.fr</i>
Budget / Financement :	<i>400 000 €</i>
Partenaires financiers :	<i>Aucun</i>
Partenaires techniques :	<i>Association Nature Midi-Pyrénées, Conservatoire Régional des Espaces Naturels</i>
Date de début de l'action :	<i>Juin 2008</i>
Date de fin prévue :	<i>Mars 2011</i>

Objectifs :

- Valoriser le potentiel écologique du site après diagnostic
- Réussir un projet de renaturation sur un lieu très fréquenté et appauvri d'un point de vue écologique
- Mettre en œuvre le projet en régie pour mieux faire comprendre aux agents et au public la complexité et l'intérêt d'un projet de renaturation
- Présenter des techniques les plus adaptées pour reconstituer des habitats favorables à la faune
- Constituer un espace pédagogique sur le thème de la place de la nature en ville

Mesures mises en œuvre :

Le parc de la Grande Plaine s'étend sur 3 km le long de la rocade. Il encadre la Cité de l'Espace, qui compte chaque année 15 000 visiteurs et est traversé par une piste cyclable de plus de 10 km. Plusieurs équipements sportifs d'accès libre (terrain de football, skate parc, parcours de santé) lui sont associés. C'est pourquoi cet espace de 17 hectares est toujours très visité. En 2008, nous avons imaginé un projet visant à le rendre plus agréable tout en y restaurant une part de nature aussi importante que possible. Le projet général consiste en l'association d'une mosaïque d'espaces complémentaires.

Ainsi, sont associés :

- un jeune bois uniquement composé de végétaux locaux sur une superficie d'un hectare
- des zones de loisirs gérées de façon classique pour satisfaire les principaux usages (pique-nique, jeux de ballons, détente)
- une haie champêtre composée de 10 000 jeunes arbres et arbustes locaux (chêne sessile, aubépine, prunellier, érable champêtre, poirier sauvage,...) s'étendant sur 2 500 m. A terme, elle représentera un véritable corridor écologique
- une zone humide sur une dépression de 6 000 m², obtenue en collectant les eaux de pluie. La superficie de la lame d'eau varie tout au long de l'année, ce qui n'a pas empêché de nombreuses plantes de berges de se développer (typha, salicaire, carex, saule, ...)
- une vaste prairie de 10 ha. A présent, la plus grande partie de l'espace est devenue une zone d'expression de la nature en ville au contact des citoyens.



Grande-Plaine - Zone herbeuse et haie champêtre

Résultats

- Colonisation spectaculaire de la zone humide par des espèces hélophytes, des grenouilles, de nombreux oiseaux et des libellules
- Acceptation par le public de la transformation des gazons en prairies sur lesquelles de nombreux insectes sont visibles
- Bonne compartimentation de l'espace en fonction des usages permettant la restauration d'une part de nature sur 60% des surfaces
- Après 3 ans, véritable appropriation de l'espace par le public pour activités sportives et de promenades.



ACTION PRESENTEE DANS LE CHAPITRE « BIODIVERSITE ET CITOYENNETE »

<i>Nom de l'action :</i>	<i>Des jardins ouverts à tous</i>
<i>Structure chargée de la mise en œuvre :</i>	<i>Mairie de Toulouse - Mission Handicap</i>
<i>Services de la collectivité associés :</i>	<i>Mission handicap et tous les services de la communauté urbaine en lien avec la gestion de l'espace public</i>
<i>Contacts :</i>	<i>➤ Addy AMARI, Directeur Adjoint - Service des Jardins et Espaces Verts Tél : 05.62.27.48.95 ou 05.62.27.48 Mail : addy.amari@toulouse.fr</i>
<i>Budget / Financement :</i>	<i>300 000 € par an</i>
<i>Partenaires financiers :</i>	<i>Aucun</i>
<i>Partenaires techniques :</i>	<i>Associations de personnes en situation de handicap</i>
<i>Date de début de l'action :</i>	<i>Janvier 2009</i>
<i>Date de fin prévue :</i>	<i>Décembre 2012</i>

Objectifs:

- Assurer l'accès au plus grand nombre aux différents points verts en vue de rapprocher la nature des citoyens et d'abolir les barrières entre les différentes familles d'usagers
- Participer à une politique globale intitulée : « construire une ville ouverte pour tous »
- Utiliser le thème de la nature en ville pour mobiliser les associations de personnes handicapées et les agents des services dans un projet commun.

Mesures mises en œuvre :

La mission handicap, animée par la Maire-Adjointe en charge du handicap, coordonne une politique d'ouverture de la ville aux différents handicaps. Tous les services de la collectivité sont impliqués au sein d'un groupe de travail avec les associations locales représentant les différents handicaps. Ces échanges ont vite fait apparaître un fort besoin d'ouvrir à tous les espaces verts et de nature. Pour y parvenir trois axes ont été retenus :

1. Un volet technique avec l'accessibilité des jardins par une série de mesures (réfection des allées pour les rendre confortables, positionnement adéquat des bancs, matériaux plus lisibles, tables adaptées aux fauteuils)
2. Un volet culturel, avec la participation active des associations aux manifestations organisées par la ville (en pratique les associations tiennent un stand de rempotage), l'organisation d'une visite annuelle commentée dans les jardins pour les découvrir et évaluer leur accessibilité. Au Jardin des Plantes, un parcours « découverte » de 20 arbres avec des panneaux en braille a été créé.
3. Une dimension importante est accordée aux échanges directs avec les personnes, qui permet de dépasser la gêne naturelle ressentie par les valides et les soupçons de mauvaise volonté de la part des handicapés. La recherche de solutions pragmatiques s'en trouve facilitée ainsi que la volonté d'échange. Ainsi, lors d'une grande exposition sur le handicap, nous avons organisé une conférence inattendue sur le thème de la biodiversité.



Résultats

- Accès facilité aux espaces verts et à la nature en ville pour les personnes âgées, les familles et toutes les personnes à mobilité réduite
- Meilleure compréhension et prise en compte des formes d'exclusion dont sont victimes les personnes handicapées
- Inscription du jardin Compans comme jardin accessible par les services de la Région
- Création d'un partenariat caractérisé par une grande confiance de la part des associations représentant les différentes formes de handicap



Des jardins ouverts à tous

POUR PLUS D'INFORMATION

www.toulouse.fr